Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/06/2023

LDC BOURGOGNE VDR - GUILLOT rappelle POULET FERMIER DE BOURGOGNE PAC NU



- Noms des modèles ou références concernés : **POULET FERMIER DE BOURGOGNE PAC NU**
- Marque : **BOURGOGNE-SAVEUR DE BOURGOGNE**
- **GTIN 3272350031479 Lot 0413014040 Date limite de consommation 09/06/2023**
  GTIN 3272350031479 Lot 0413014040 Date limite de consommation 10/06/2023
- Conditionnements : **NU**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/06/2023 au 03/06/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 71 158 001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **COLRUYT**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 10 juillet 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre